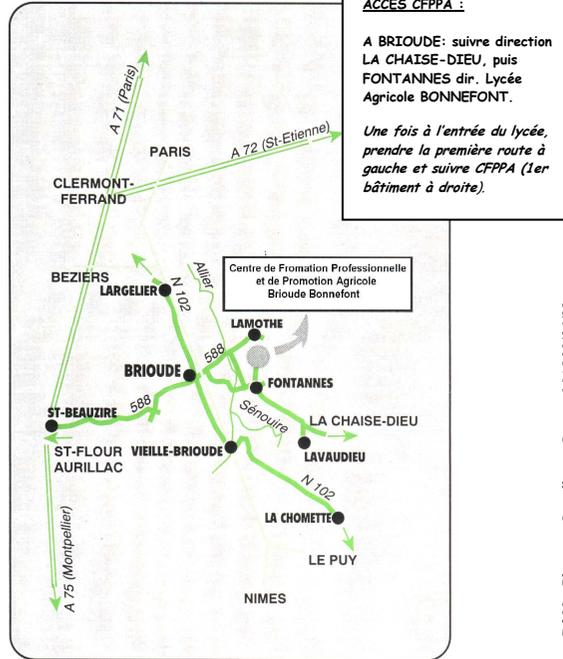


LE C.F.P.P.A. de BONNEFONT

Présentation générale

Le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) de BONNEFONT dispose de locaux dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 (Bac + 2) : laboratoires de chimie et de biologie, une animalerie pédagogique, 2 salles informatiques, ateliers pédagogiques, un Centre de Documentation et d'Information, une exploitation agricole, un atelier machinisme, installations sportives, centre équestre, self...

Le centre n'ayant pas de structure d'hébergement, les stagiaires trouvent à se loger dans les communes environnantes. Ils peuvent toutefois prendre leurs repas au restaurant du Lycée à des tarifs préférentiels.



D211 - Plaque Installation Lapin - M.4.11/06/09

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

BONNEFONT

Un sillon d'avance

FORMATION



Devenez éleveur de lapins

FORMATION CONTINUE POUR ADULTES

✂

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

N° Tél. : Portable :

Adresse e-mail :

Je souhaite m'inscrire au

Coupon réponse à retourner au CFPPA



Contactez-nous :
CFPPA de Brioude-Bonnefont
43100 FONTANNES
 ☎ 04.71.74.57.74. - 📠 04.71.74.57.53.
 SITE INTERNET : www.cfppabonnefont.fr Email : cfppa.bonnefont@educagri.fr

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



La filière cunicole :

La France est en déficit de viande de lapin.

La Région Auvergne commercialise des produits de qualité comme par exemple :

- « Lapin gourmand d'Auvergne »,
- « Lapin aux yeux noirs »,
- « CCP Lapin des Granges »

Les débouchés sont garantis : car les abatteurs sont demandeurs de lapins.

Les prix de vente restent stables sur les cinq dernières années (1,70 € par kilo en moyenne) et permettent à un éleveur de lapins de gagner correctement sa vie.

Les groupements de producteurs :

Les groupements de producteurs assurent la commercialisation et encadrent les éleveurs dans la démarche d'installation et tout au long de leur activité (suivi technique, intervention spécialisée).

L.M.C. : Lapins Massif Central - Parc Technologique La Pardieu
9 Allée Pierre de Fermat 63170 AUBIERE
* 04.73.28.52.28 – Fax 04.73.28.52.29 - Mail gielapin@aol.com



Témoignages :

« On peut vivre du lapin »

Reconversion professionnelle oblige, Dominique LEBRIS s'oriente vers la production de lapins. Faire du lapin, rien que du lapin... C'est possible ! Dominique LEBRIS a fait ce choix en s'installant en 1988 avec un élevage de 30 mères pour arriver bientôt à 220 cages mères, soit 270 femelles. Dès 1994, Dominique fait un pas en avant en créant un atelier d'engraissement de 2 500 places. « Cette évolution était inéluctable pour asseoir mon exploitation, explique-t-il. Dominique ne regrette pas sa reconversion professionnelle » le lapin est une production intéressante. Et même si depuis 1988, les prix ne varient pas alors que les charges augmentent... on peut encore vivre du lapin ! » C'est une activité complémentaire qui se défend et vers laquelle un jeune peut aujourd'hui se tourner pour conforter son installation.

L'exploitant : Dominique LEBRIS

« Une production planifiée qui laisse du temps libre »

Gérard et Rola Spangenberg possèdent 400 cages-mères. Deux bâtiments sont réservés à l'engraissement et un seul à la maternité. En bande unique, les cinq cent femelles sont inséminées toutes les six semaines. Elles mettent toutes bas en même temps. L'élevage de lapins nous laisse suffisamment de temps pour une autre production agricole ; nous élevons également 200 brebis. En étant bien organisé, nous ne passons en général que deux heures par jour auprès des lapins, quatre semaines sur six. Les deux semaines restantes équivalent à un peu plus d'un plein temps. Elles font suite à la vente des lapins engraisés (nettoyage des bâtiments et préparation des mises bas). L'un des avantages de la production cunicole est que nous pouvons planifier le travail à l'avance. C'est idéal pour se réserver du temps à consacrer à la famille. La production ovine est elle-même calquée sur les plages de temps libre laissées par l'élevage de lapins ».

L'exploitant : Gérard et Rola SPANGENBERG

Les aides possibles :

➤ aide régionale à la création d'atelier limitée à 30% de l'investissement, elle peut représenter 20 000 €.

➤ aide régionale à la modernisation des ateliers pouvant atteindre 30% des investissements.

➤ aide dans le cadre du dispositif de dotation pour jeune agriculteur.

➤ aide à l'installation dans le cadre de la diversification des producteurs et des installations hors cadre familial.

Le stage inter-régional de formation :

Ce stage de 3 semaines est financé par le Conseil Régional d'Auvergne et le FSE pour les demandeurs d'emplois notamment. Chaque matin 2 heures sont consacrées à des travaux pratiques dans l'atelier pédagogique (objectif : maîtriser les gestes fondamentaux de l'éleveur).

Module 1 : Initiation et notions de bases de l'espèce :

- Anatomie et physiologie du lapin,
- Conduite d'élevage,
- Pathologie

Module 2 : Approche du métier d'éleveur de lapins :

- Prophylaxies hygiéniques et médicales,
- Règlement sanitaire et environnement,
- Etude des différents types de bâtiments et aménagement,
- Financement et Gestion Technico-économique.

Module 3 : Spécialisation en cuniculture :

- Connaissance de la filière,
- Projet d'installation.

Ces 3 modules sont complétés par un stage pratique en élevage spécialisé pendant 3 semaines.

